



N° 18.46

**AVENANT MARCHÉ CONTRÔLE
D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'AN DEUX MILLE dix-huit, le 31 octobre
Le bureau dûment convoqué le 24 octobre 2018
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération 08/13 du 14 mai 2008
S'est réuni en session ordinaire au SMND
Sous la présence de Monsieur JOURDAIN

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

PRESENTS :

Monsieur JOURDAIN Jean-Pierre
Madame BIDARD Pascale
Monsieur BERNARD Marc
Monsieur LOVET Jean-Pierre
Monsieur BOSCH Jean-Marie
Monsieur CASTAING Patrick

Il est exposé :

A la suite du marché de services relatif à la fourniture et pose de dispositif de contrôle d'accès pour les déchèteries, la commission d'appel d'offre s'est réunie :

♦ Le mercredi 31 octobre à 14 h 30.

La commission s'est prononcée favorablement sur un avenant complétant le bordereau de prix pour permettre l'acquisition de caméras à lecture de plaques internationales, de barrières de largeur plus large, rendues nécessaires par les sites à aménager et enfin la plus-value sur le logiciel liée aux demandes d'ajustement des membres du groupement impliquant un développement complémentaire :

■ La valeur de l'avenant est estimée à 2.1%

Il est donc proposé d'autoriser le président à signer ces avenants avec la société Horanet.

Le bureau a adopté la présente délibération à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées
HEYRIEUX, le 31 octobre 2018

Jean-Pierre JOURDAIN,
Président

